

Le Petit Pôtanais

N° 86
Avril 2015

Quelques points d'actualité...

Les 22 et 29 mars dernier, les électrices et électeurs du canton de Pléneuf-Val-André ont choisi leurs nouveaux représentants au sein du Conseil départemental. J'ai noté, avec une réelle satisfaction, que notre commune a été la plus "citoyenne" du canton avec une participation de 65 % au premier tour et 67 % au second tour. J'espère que cet élan civique se poursuivra au mois de décembre avec les élections régionales.

Autre sujet sur lequel je souhaitais revenir, la visite du Premier ministre sur le territoire de la Communauté de communes, à Pléboulle le 14 mars dernier. Cette visite avait pour but d'échanger avec les professionnels de la filière porcine qui connaissent de graves difficultés économiques. Président de la Communauté de communes, j'ai souhaité organiser cette rencontre pour permettre aux différents acteurs de s'exprimer. En tant qu'élus locaux, il me semble indispensable que nous puissions être mobilisés auprès de l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires qui représentent des secteurs économiques essentiels au développement économique et à l'aménagement de notre territoire rural.



Au cours de sa visite, le Premier ministre a également pu constater la qualité du travail réalisé dans le cadre du Plan Gouvernemental de Lutte contre les Algues Vertes, avec les agriculteurs, les collectivités locales, les professionnels de l'ostréiculture et de la mytiliculture. A l'occasion de cette rencontre, j'ai pu insister auprès de Manuel VALLS sur la nécessité d'agir pour l'agriculture en apportant de la simplification administrative, en conservant une efficacité économique et en restant exigeant sur les aspects environnementaux.

Dernier point, d'ordre communal, nous voterons le budget de la commune le mardi 7 avril à 20 h. Lors du prochain bulletin municipal, nous vous présenterons en détail ce budget.

Arnaud Lécuyer,
Maire

Bulletin d'information communale n°86 Avril 2015

Publication : Arnaud Lécuyer.

Rédaction : Arnaud Lécuyer, Sylvie Coeurdray-Bouget,
Christine Rouxel, David Ferchat.

Mise en page: David Ferchat.

Mairie de Saint-Pôtan - 9 rue Berthelot

Tél. : 02.96.83.72.23 ; Télécopie : 02.96.83.74.73

Email : mairie.st-potan@wanadoo.fr

Accueil (sauf semaine 16, voir "A Noter") :

- Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45.
- Samedi : de 9 h à 12 h.

Etat civil..

▪ Naissances.

- Le 21/03/2015 à Saint-Malo est née Léana LIMANTON, fille de Aurélie et Guillaume LIMANTON, domiciliés 12 bis rue Jean des Noës.
- Le 23/03/2015 à Saint-Brieuc est née Léa CARFANTAN, fille de Rozenn et Emmanuel CARFANTAN domiciliés la Ville Hamion.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents...

Résultat des élections départementales...

1^{er} tour à Saint-Pôtan - 22 mars

Inscrits : 612
Votants : 399
Exprimés : 368
Nuls : 10
Blancs : 21

Marie-Reine TILLON - Hakim HOCINE : 191 voix.
Marie-Madeleine MICHEL - Yannick MORIN : 99 voix.
Valérie-Anne DE CACQUERAY - Thierry BECTARTRE : 78 voix.

2^e tour à Saint-Pôtan - 29 mars

Inscrits : 612
Votants : 412
Exprimés : 377
Nuls : 11
Blancs : 24

Marie-Reine TILLON - Hakim HOCINE : 222 voix.
Marie-Madeleine MICHEL - Yannick MORIN : 125 voix.

Résultat global pour le canton de Pléneuf-Val-André :



Marie-Reine TILLON - Hackim HOCINE
5873 voix ; 46,06 %



Marie-Madeleine MICHEL - Yannick MORIN
6879 voix ; 53,94 % - Elus.

A noter...

▪ Horaires secrétariat de Mairie pour la semaine 16.

Lors de la semaine du 13 au 19 avril prochain, le secrétariat de Mairie sera ouvert :

- Le mardi 14/04 de 9 h à 12 h ;
- Le jeudi 16/04 de 8 h 15 à 12 h ;
- Le vendredi 17/04 de 8 h 15 à 12 h ;
- Le samedi 18/04 de 9 h à 12 h.

▪ Recensement militaire.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent venir se faire recenser à compter de la date anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

▪ **Cité des métiers - Ploufragan :**

AVRIL	
Me 8>Di 12 Avril	Festival des métiers du Tourisme PLÉNEUF VAL ANDRÉ
Ma 14 Avril 14h>18h	Rallye des Métiers PORDIC
Me 15 Avril 14h	Les métiers d'Assistant de Gestion et de Direction PLOUFRAGAN
Ve 17 Avril 14h	Entreprendre autrement avec la coopérative d'activité et d'emploi SAINT-BRIEUC
Ma 21 Avril 10h	Les métiers de la Banque PLOUFRAGAN
Me 22 Avril 14h	Les métiers autour du Numérique et de l'Informatique PONTIVY
Je 23 Avril 9h30	Comment diffuser mon CV sur le Web ? PLOUFRAGAN
MAI	
Lu 27 Avril 14h	Changer sa vie professionnelle après 45 ans PLOUFRAGAN
Ma 28 Avril 13h30	Les métiers de la Restauration Collective PLOUFRAGAN / LAMBALLE / DINAN
Me 29 Avril 14h	Les métiers d'une Ecole Maternelle PLOUFRAGAN
Je 30 Avril 18h	Le métier de Masseur-Kinésithérapeute PLOUFRAGAN
Lu 4 Mai 19h	Utiliser les Réseaux Sociaux dans sa recherche d'emploi SAINT-BRIEUC
Ma 5 Mai 14h	Conseils pour une Candidature Efficace GUINGAMP
Me 6 Mai 14h	Le métier de Commercial PLOUFRAGAN / MERDRIGNAC / BREST

(Inscription au 02.96.76. 51.51 ou www.citedesmetiers22.fr)

▪ **Espaces jeux et musique :**



- **Mardi 7 avril - Séance de musique - à 9 h 30 ou 10 h 30.**
Accueil périscolaire Saint-Pôtan (garderie) ; Avec Christian Meghe de l'APMI.
- **Mardi 16 avril - Chasse à l'œuf - à 10 h.**
Au bois de l'Orgerie à Hénanbihen (inscription obligatoire).
- **Mardi 28 avril - Atelier transvasement - de 9 h 30 à 11 h 30.**
Garderie périscolaire d'Hénanbihen.
- **Mardi 5 mai - Atelier jeux d'eau - de 9 h 30 à 11 h 30.**
Maison de l'enfance de Matignon.

▪ **Campagne Politique Agricole Commune 2015.**

Un nouveau calendrier pour les demandes d'aides à la PAC 2015 a été établi :

✚ **Du 27 avril au 9 Juin :** Dossiers PAC et aides surfaces :

DPB (y compris formulaires allocation), paiement vert, paiement redistributif, paiement additionnel aux jeunes agriculteurs, ICHN, MEAC, Aides Bio, aides couplées végétales...

✚ **Du 1^{er} mars au 15 mai :** Aides couplées Bovines :

Aides bovins allaitants, aides bovins lait, veaux sous la mère.

*Pour plus de renseignements, télépac vous guide et sécurise votre déclaration : "www.telepac.agriculture.gouv.fr"
Ou contactez votre Direction Départementales des Territoires et de la Mer.*

▪ **Pass' Engagement - Mode d'emploi...**

Le Pass'Engagement est un dispositif incitant à une citoyenneté active et responsable qui vise à redynamiser l'engagement citoyen des jeunes. Il est ainsi demandé au jeune de s'engager entre 2 et 3 h par semaine, de septembre 2015 à juin 2016, au sein d'une association costarmoricaïne sur une action se situant impérativement autour de la notion de service rendu à la personne. En contrepartie, le Département s'engage à soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 euros.

Peuvent en profiter les jeunes de 18 à 25 ans - nés entre 1990 et 1997 - quelle que soit leur situation, domiciliés sur le territoire des Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois (jeunes issus du territoire et/ou justifiant d'une adresse dans les Côtes d'Armor).

*Dossier d'inscription à télécharger sur "www.cotesdarmor.fr" rubrique citoyenneté - la jeunesse
Ou à retirer à la Maison Départementale de Dinan
Contacts : Isabelle VUYLSTEKER (02.96.80.00.93) ou Jean-Michel LE LAN (06.89.09.51.51)*

▪ La pêche... Ouverture et tarifs.

Les beaux jours arrivent et si le premier d'avril est réputé pour ses poissons généralement accrochés dans le dos, il en est tout autant de nos rivières et points d'eau qui en regorgent et ne demandent qu'à être visités...

L'ouverture de la pêche en eaux de première catégorie ayant eu lieu le samedi 14 mars à 8 h et se terminant le dimanche 20 septembre, vous pouvez dorénavant vous munir des cartes de pêche indispensables pour cette activité adorée des enfants et dont les tarifs évoluent en fonction des formules souhaitées et de votre âge :

- Carte de pêche interfédérale à l'année (91 départements), pour les plus de 18 ans : 95 € *
- Carte de pêche pour 1 département et à l'année, pour les plus de 18 ans : 75 € *
- Carte de pêche à l'année, pour les jeunes entre 12 et 18 ans : 20 € *
- Carte de pêche à l'année, pour les moins de 12 ans : 6 €
- Carte de pêche à la journée (du 1^{er} janvier au 31 décembre), tout âge : 12 €

(* pour ces 3 cartes, un supplément de 50 € est disponible pour la pêche du saumon et de la truite de mer)

Les cartes de pêche et des brochures explicatives sont disponibles au bar "Le Nautil" de Saint-Pôtan.

A noter que la pêche en eaux de 2^e catégorie est ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Plus d'info sur "www.federation-peche22.fr"

▪ Courses cyclistes de Saint-Pôtan.

Le Comité d'Organisation des courses cyclistes de Saint-Pôtan organise sa fête du vélo le dimanche 3 mai 2015. Celui-ci a changé la formule habituelle et organisera une course en ligne de 2^e, 3^e catégorie et une junior appelée "La Ronde du Pays de Matignon" dont ce sera la première édition malgré une même épreuve disputée dans les années 1945 avec plusieurs coureurs de Saint-Pôtan et des environs.

Le matin, une course contre la montre par équipe partira à 9 h 45 de l'étang de la Roche via Bouguenel, le chemin de Galinée vers le centre de Matignon et retour à Saint-Pôtan. Pour la sécurité des coureurs et des encadrants, ces routes seront fermées à la circulation par arrêté préfectoral de 9 h 30 à 11 h 30 environ. Merci de prévoir à l'avance cette contrainte pour éviter tout incident sur le parcours.

L'après-midi, la course en ligne traversera les neuf communes du Pays de Matignon en passant, dans l'ordre, par Ruca, Hénanbihen, Saint-Denoual, Pléboulle, Saint-Aide, Fréhel, Sables-d'Or-les-Pins, le Cap Fréhel, Plévenon, Matignon, Saint-Cast le Guildo (la Croix aux Merles) et huit tours de circuit final par Bouguenel, le Prébieu et le bourg de Saint-Pôtan.

Une course d'attente de cadets se disputera sur ce même circuit d'arrivée à partir de 14h30.

Cette organisation demande plus de bénévoles que l'année précédente, les volontaires seront les bienvenus et nous les en remercions à l'avance. Afin d'organiser au mieux cette manifestation, une réunion de préparation aura lieu le 22 avril 2015 à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pôtan. Soyez nombreux à y participer.

Le Comité d'Organisation.

▪ Modification d'horaires et nouveaux services à l'épicerie de Saint-Pôtan...

Valérie NIARFAIT aura le plaisir à vous recevoir à l'épicerie aux horaires suivants :

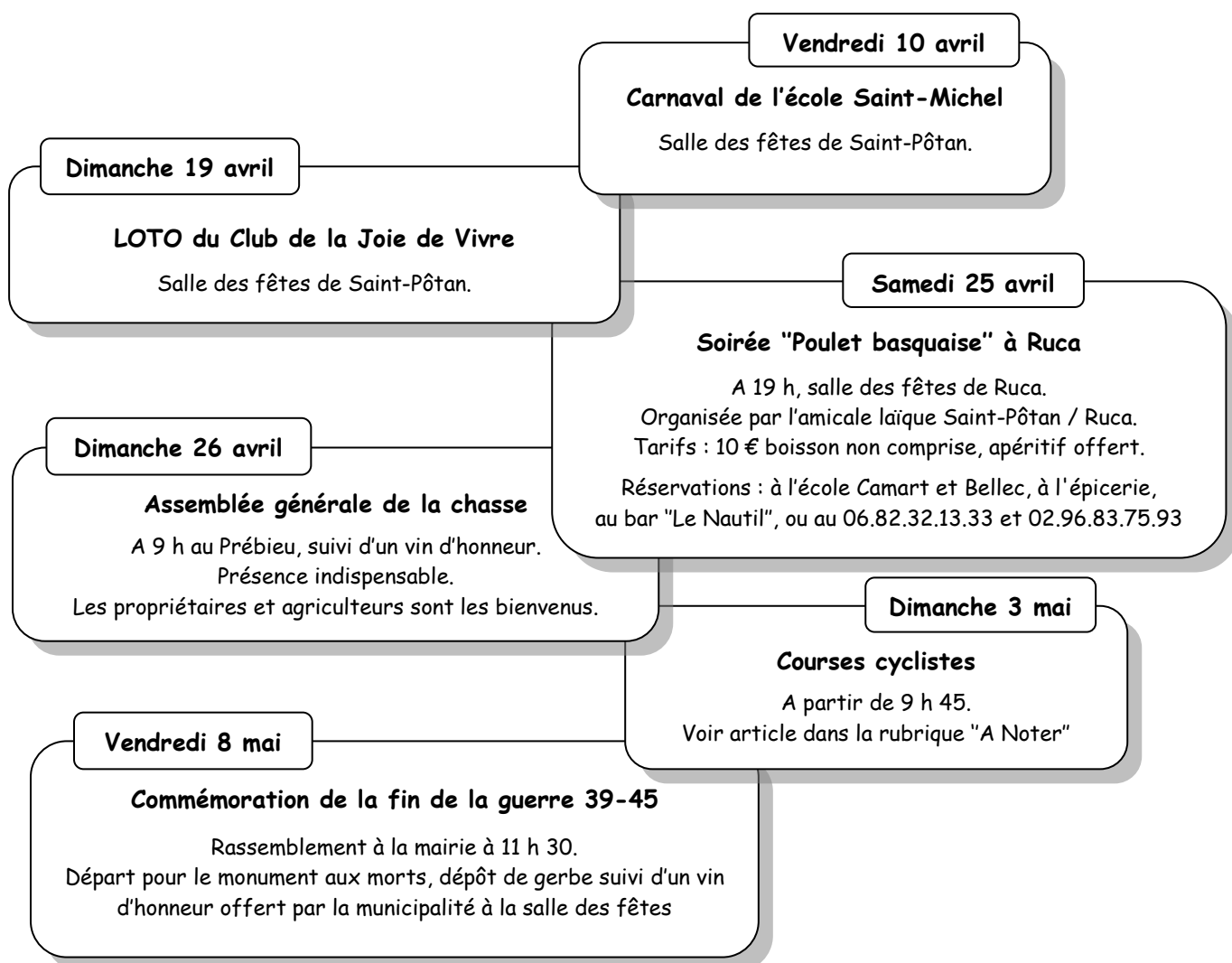
- Les lundis, mardi, jeudis, vendredis : 7 h 45 - 13 h 30 ; 16 h - 19 h 30.
- Les samedis : 7 h 45 - 13 h 30 ; 16 h 30 - 19 h 30.

Suite à la fermeture définitive de la boulangerie, l'épicerie assure dorénavant un dépôt de pain et de viennoiseries tous les jours (sauf le mercredi, jour de fermeture, le bar "Le Nautil" prenant le relais), en conservant les sandwiches les midis, les galettes du vendredi et les poulets rôtis du dimanche.

Epicerie NIARFAIT,
38 rue du 19 mars 1962,
Téléphone : 02.96.27.14.54



Pot'infos...



Petites annonces...

A Vendre, lave-vaisselle BOSCH cause déménagement. Très bon état.
Prix : 150 € (contact : 06.79.12.40.28).

Remerciements...

La boulangerie MERDRIGNAC est définitivement fermée depuis le 29 mars 2015.

Soyez certains que Yves, Catherine et Emilie ont eu beaucoup de plaisir à vous servir durant toutes ces années. Ils vous remercient pour la confiance et la fidélité que vous leur avez accordées.

Nos diplômés...

Félicitations à Mme Renée LUCAS pour son Diplôme de distinction artisanale décerné pour 20 ans de travail par le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor.

Un article à faire paraître, vous souhaitez une nouvelle rubrique ou avez des idées sur l'évolution de votre bulletin ? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes et/ou suggestions avant le 25 de chaque mois par mail à l'adresse de la mairie :

mairie.st-potan@wanadoo.fr

Saint-Pôtan et son histoire...

François COLLAS l'a échappé belle.

Joseph DARSEL, dans son ouvrage "*Vieux manoirs et gentilshommes du Penthievre*" fait état d'une tentative d'agression sur François COLLAS (1640-1703), seigneur de La Barre, arrière grand-père de celui récemment évoqué dans le Petit Potanais n° 81 et suivants.

Le 6 novembre 1666, François COLLAS et sa compagne étant absents, seraient arrivés les sieurs de BOISADAN et de DIDEUDY, gentilshommes des environs, lesquels assistés de 8 ou 10 autres personnages, tant à cheval qu'à pied, armés d'épées, pistolets et mousquetons, lesquels paraissaient émus de colère, jurant et blasphémant exécrablement le saint nom de Dieu, s'adressèrent à deux hommes rencontrés dans la cour dudit lieu de La Barre : "Foutre Sacré Dieu, où est La Barre, votre maître, il faut que nous le trouvions". A quoi répondent les deux hommes qu'il était parti de sa maison il y a 2 ou 3 heures sans savoir où il était allé, et que madame sa compagne et sa servante étaient allées le matin dudit jour au marché de Plancoët et qu'elles avaient fermé toutes les portes de la maison. Ce que voyant, ils continuaient toujours, parce qu'ils étaient chauds de vin, leurs blasphèmes, disant : "Allons mordieu, il est là-dedans, que l'on enfonce les portes, il y a pour plus de dix mille livres de biens là-dedans". Et s'adressant à une pauvre fille qui était assise sur le seuil de la porte en attendant d'avoir l'aumône lui disaient "Mordieu, retire toi ou nous te tuerons".

Lesquels personnages voyant qu'ils ne pouvaient forcer la porte de la chambre basse, entrèrent dans un autre appartement de l'ancienne construction où couchaient les valets et emportèrent un habit tout neuf de serge drapé, un manteau de drap gris façon du pays et un chapeau. Il y avait dans la pochette du haut de chausse 3 ou 4 obligations et monnaie d'argent valeur d'au moins 300 livres que ledit valet avait économisé de ses gages et son petit revenu...

Attendu l'autorité de puissance desdits sieurs de BOISADAN et de DIDEUDY, qui sont violents et tiennent le peuple en trouble et crainte dans le pays et canton, le sieur François COLLAS supplie le procureur de faire constater les dégâts, ajoutant que les sieurs BOISADAN et DIDEUDY se sont déclarés ennemis dudit sieur de La Barre...

Pierre AMIOT dénonce, dans son "*Histoire de Saint-Cast-Le-Guildo*" "l'attitude de certains cadets de noblesse qui, sous l'ancien régime, prenaient beaucoup de libertés avec la foi et la loi". Il cite les 4 frères GOUYON de Saint Cast : Jean, Georges, Marc, François, peut-être pas tout à fait étrangers à la provocation de La Barre. "Ils tiennent à l'époque tout le pays de Matignon, du Guildo, de Saint-Cast, et jusqu'à Dinard sous leur sujétion la plus complète. Ils vivent avec une licence de désordre extraordinaire, retenant même les femmes mariées contre le gré de leur mari". Ils adopteront par la suite une conduite infiniment plus digne de leur nom. Ainsi, Marc GOUYON épouse en 1644 Isabeau DE LA LANDE de CALAN, et s'établit seigneur de Dieudy ; chevalier, il sera l'auteur de la branche Beaucorps-Dieudy-Vaumeloisel.

Mériadec de GOUYON-MATIGNON, apporte une précision dans "*Les Gouyon-Matignon. Huit siècles d'histoire*" : "Aucun témoin n'a pu confirmer la véracité du récit, les alliances entre les deux familles GOUYON et COLLAS, heureusement réconciliées, vont se multiplier un siècle plus tard".

Michel NASSIET, traitant de "*La violence, une histoire sociale, XVIe XVIIIe siècle*", à une époque où la force physique et l'intimidation avaient tellement d'importance, s'interroge : "L'aspiration au bonheur serait-elle le meilleur remède à la violence ?".

Joseph ROBERT.